

60 ANS DU DOJO DE CAGNES SUR MER

28 Juin 2014

Je voudrai d'abord remercier le bureau du judo club de Cagnes et plus particulièrement son président Thomas ROUQUETTE et son professeur principal : Alain BINI, de m'avoir invité à ce soixantième anniversaire du Judo club de Cagnes. J'en suis à la fois fier et honoré, parce que je partage avec les judokas de ce club, une même conception du Judo.

En effet, Le Judo est un sport, je devrais dire une discipline à multiples facettes. Le plus apparent, celui dont on parle le plus est la compétition qui permet de discerner un vainqueur (un seul) et des vaincus (tous les autres). Ce n'est certainement pas le plus intéressant, mais j'y reviendrais un peu plus tard. Un autre aspect est ce qu'on a coutume d'appeler le judo éducatif. Rien que le nom est déjà rébarbatif et évoque l'école, la discipline, l'effort d'apprendre. Par opposition on parle quelquefois du Judo-loisir. Je trouve que ce terme est une sorte de publicité mensongère, car il fait penser que l'on peut pratiquer le judo avec profit et se perfectionner sans effort physique et sans réflexion. Je préfère quant à moi le terme Judo-plaisir, qui ne nie pas la notion d'effort, mais qui met en valeur le bénéfice que peut induire une certaine forme de pratique.

Pour bien comprendre cela, il faut revenir à l'histoire de l'origine du Judo. Jigoro Kano, son fondateur était d'abord un pédagogue, contemporain de Pierre de Coubertin et qui avait la même préoccupation : Eduquer la jeunesse non seulement physiquement, mais aussi intellectuellement, moralement, socialement, grâce à un

entraînement physique rationnellement et méthodiquement conduit. Coubertin utilisa pour cela la tradition gréco-latine pendant que Jigoro Kano orientait ses recherches vers les arts de combat asiatiques. Il y a 150 ans il énonçait pour cela deux principes « utilisation optimum de l'énergie physique et mentale » qui résume les moyens à mettre en œuvre, et « entraide et bienfait mutuel » qui indique le but à rechercher. A l'aide de ces deux principes, ce visionnaire réussit à résoudre ce paradoxe : faire du combat un mode de communion entre les individus. C'est cette communion qui nous réunit aujourd'hui au Judo-club de Cagnes, autour de ses professeurs Florence CARRE et Alain BINI, l'âme du club depuis 44 ans, après le passage de relais de son fondateur : le professeur Raoul FLORI.

La compétition est un élément essentiel de la pratique du Judo. Elle était conçue par Jigoro Kano, comme un test, qui permettait d'évaluer l'efficacité de l'entraînement, le résultat de ses efforts, ses propres progrès, dans la maîtrise de la technique, de la forme physique et de la peur de perdre. C'est l'épreuve de vérité. C'est toujours vrai, mis à part que pour le haut niveau, la compétition a dépassé ce stade pour devenir le but unique. Je ne suis pas contre, mais chacun sait bien que cela ne dure qu'un temps... celui de la jeunesse. Lorsqu'un jeune judoka a les qualités ou un potentiel de compétiteur, son professeur le détecte et le pousse dans cette voie afin qu'il puisse donner le meilleur de lui-même, car l'expérience du haut niveau est irremplaçable. Celle que j'ai vécue personnellement avec intensité, a rempli ma vie. A une époque où c'était encore possible, j'ai eu la chance de pouvoir mener honorablement de front, mes études de médecine et une carrière sportive internationale. Aurais-je eu une réussite plus brillante dans

l'une ou l'autre si je n'en avais mené qu'une ? Professeur de médecine ? Champion olympique ? J'avoue que je me pose toujours la question et que je n'ai toujours pas la réponse, cinquante ans après... Mais est-ce si important puisque de toute façon, je ne regrette pas mes choix. J'ai eu la chance de suivre l'enseignement d'un vrai grand professeur, Maître Guy PELLETIER, 9^{ème} Dan, aujourd'hui décédé, qui a enseigné jusqu'à près de 90 ans. Il m'a légué les bases de Judo, qui m'ont permis de poursuivre sa pratique quand l'heure de la compétition fut passée, car le Judo est bien l'histoire de toute une vie.

C'est bien parce que le Judo est l'affaire de toute une vie qu'il est important d'avoir au départ un professeur compétent et passionné. Ce n'est certes pas une condition suffisante : certains élèves pourtant bien menés, n'accrocheront pas et ne tireront pas tout le profit possible de leur apprentissage du Judo. Par contre, il est certain que les élèves d'un professeur insuffisamment compétent ne feront pas du judo leur école de vie. C'est ce qui fait la différence entre un professeur (on peut dire un maître) et un entraîneur, même s'il en existe d'excellents parmi ceux-ci.

Bernard MIDAN, pionnier du Judo français, nous a quitté il y a quelques années. Il reste un Maître parmi les Maîtres, que les judokas de la côte d'azur ont bien connu. Il fut notamment avec Paul PARENT et quelques Judokas de la Côte d'Azur ici présents, le rédacteur du « code moral » du Judo. Voici ce qu'il écrivait peu de temps avant sa mort :

« Le jour où mon corps n'a plus été capable d'exprimer ma compétence, j'ai réalisé que, pour autant, je ne pouvais pas me séparer du Judo, car il fait partie de mon existence. Je sais maintenant

le vide qui se serait installé en moi si j'avais dû tirer un trait sur ce qui a fait ma vie et j'ai relu le discours de Jigoro Kano sur l'éducation par le judo. Alors je me suis rendu compte que je n'avais accompli qu'une partie de ma tâche et que comme beaucoup de mes contemporains, j'avais quelquefois oublié le but suprême du judo en ne m'attachant qu'à un moyen : la technique, et en négligeant la voie »

Je souhaite un bon anniversaire et une longue vie au Judo club de Cagnes, ses élèves, ses dirigeants, ses professeurs dans la voie que ces derniers lui ont tracées.

Et je vous remercie de votre patiente attention

Jean-Claude BRONDANI